



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique industrielle

Question au Gouvernement n° 1607

Texte de la question

ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'INDUSTRIE

M. le président. La parole est à M. David Douillet, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. David Douillet. Ma question s'adresse à M. le ministre chargé de l'industrie.

Depuis dimanche dernier, j'ai l'immense honneur d'avoir été élu et de siéger aujourd'hui au sein de cette Assemblée (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP*) au nom de la douzième circonscription des Yvelines, où se trouve l'un des fleurons de l'industrie automobile française : l'usine Peugeot-Citroën de Poissy. Je connais les enjeux en matière industrielle, tant pour l'avenir de nos grands constructeurs automobiles français en particulier que pour l'industrie française en général.

Tout comme vous, je suis convaincu que nous sommes aujourd'hui à un tournant industriel d'un point de vue structurel, mais également du point de vue de l'innovation et des moyens qui lui sont accordés.

M. Maxime Gremetz. Les pièces jaunes, ça marche !

M. David Douillet. Conscient de ces enjeux et de ce tournant, vous avez, monsieur le ministre, lancé jeudi dernier, à la demande du Président de la République, les états généraux de l'industrie. Pouvez-vous nous préciser quels en sont les objectifs, la méthode de travail et le calendrier retenu ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. Christian Estrosi, ministre chargé de l'industrie.

M. Christian Estrosi, *ministre chargé de l'industrie*. Monsieur le député David Douillet, pourquoi des états généraux de l'industrie ? Cela fait longtemps que, sous les gouvernements de gauche comme de droite, les mots " ouvriers ", " usines ", " industrie " étaient devenus des gros mots. (*Exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

C'est parce que le Président de la République a voulu réhabiliter ces mots qu'il a décidé de lancer une grande révolution industrielle. (*Exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR.*) Avec les syndicats des ouvriers, des salariés, des ingénieurs et des techniciens, avec les chefs d'entreprise, les chercheurs, les élus, nous allons tracer la voie de grandes réformes structurelles pour faire de l'innovation industrielle un véritable accélérateur de sortie de crise.

M. Roland Muzeau. Quelle hypocrisie !

M. Christian Estrosi, *ministre chargé de l'industrie*. Nous le ferons dans le domaine d'enjeux stratégiques pour notre pays et pour en faire un vrai leader international dans le domaine des nanotechnologies, des biotechnologies, de la fibre optique et, comme vous l'avez rappelé, dans le domaine de l'industrie automobile, où nous avons deux fleurons avec Renault et PSA.

M. Maxime Gremetz. Valéo !

M. Christian Estrosi, *ministre chargé de l'industrie*. Monsieur le député, vous êtes désormais un fervent défenseur de l'industrie automobile Peugeot-Citroën. (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*)

M. Roland Muzeau. Tu parles !

M. Christian Estrosi, *ministre chargé de l'industrie*. Nous ferons du site de Poissy un site d'innovation pour le véhicule du futur.

Je ne peux conclure mon intervention sans vous féliciter, cher David Douillet, et ce pour deux raisons. La première, c'est que la France a besoin de champions comme vous qui s'engagent ! (*Applaudissements sur les*

bancs du groupe UMP.) La seconde, c'est que, contrairement à tous ceux qui prédisaient votre échec, vous avez réussi à faire mentir tous les pronostiqueurs qui souhaitaient, à travers votre échec, voir celui du Président de la République. (Applaudissements sur les bancs du groupe UMP. - Exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR.) Comme d'habitude, ils sont dans le camp des battus et vous êtes sur la plus haute marche du podium ! (Applaudissements sur les bancs du groupe UMP. - Exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR.)

Données clés

Auteur : [M. David Douillet](#)

Circonscription : Yvelines (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1607

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Industrie

Ministère attributaire : Industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 octobre 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 21 octobre 2009